



Rupture conventionnelle

Par ader

bonjour;voila apres demande mon patron est d accord mais ma dit quil fallait attendre entre 4 semaine ou 5 semaine mais depuis le 15nov2023 aucune nouvelle je nai signer aucun papier et aucune nouvelle dans l attente je sui sen arret depuis 1 mois et jai reçu des ij de la cpam et 430e de salaire alors que je nai pas travailler du mois ,je voulais savoir si c bien comme ca que sa se passe jai demander a etre payer le mois ou jai pas pu honorer mon preavis cause burn out et ensuite je demande juste les indemnites legal conges payee jour recup non prit donc pour 13 mois en cdi jai cru comprendre que je naurai que 1/4 du salaire en indemnites ?? voila si vous pouviez m eclairer car en attendant je perd beaucoup d argent et mes apl sont a zero donc 500e de loyer plus 150e pour cerdit de 1500e bref je ne pe que survivre et pas pouvoir regler mes factures en attendant

Par Henriri

Hello !

Votre présentation me semble un peu confuse mêlant "rupture conventionnelle" (sans signature du moindre document ?), "arrêt de travail" (maladie ?) et "préavis" (de quoi ?). Ce sont 3 notions sans rapport entre elles a priori (et sans rapport avec l'APL ou un crédit). Pour espérer des réponses pouvez-vous ré-exprimer votre problématique plus clairement ?

A+